



CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE

Commission permanente

CONF/SC(2018)SYN1

CARNET DE BORD DE LA REUNION DU 22 JANVIER 2018

Participants :

- Miguel CABRAL DE PINHO (Vice-président de la Commission droits de l'homme)
- Jessica CHAMBA (Rapporteuse du Bureau)
- Gerhard ERMISCHER (Vice-président de la Commission démocratie, cohésion sociale et enjeux mondiaux)
- Oren GOSTIAUX (Rapporteur du Bureau)
- Anne KRAUS (Rapporteuse du Bureau)
- Julianne LAGADEC (Vice-présidente de la Commission éducation et culture)
- Salomon LEVY (Président du Comité vérification et litige)
- Thierry MATHIEU (Président de la Commission démocratie, cohésion sociale et enjeux mondiaux)
- Simon MATTHIJSEN (Président de la Commission droits de l'homme)
- Anne NEGRE (Experte égalité entre les femmes et les hommes)
- Alexandra Luminata PETRESCU (Vice-présidente de la Commission éducation et culture)
- Maritchu RALL (Présidente d'OING-Services)
- Cyril RITCHIE (Président du Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG)
- Anna RURKA (Présidente de la Conférence des OING)
- lamvi TOTSI (Vice-présidente de la Commission droits de l'homme)
- Claude VIVIER LE GOT (Présidente de la Commission éducation et culture)

Invitée : Marie-Josée SCHMITT, Chargée de mission de la Conférence des OING sur la Charte sociale

Excusés :

- Antonina DASHKINA (Vice-présidente du Bureau)
- Karl DONERT (Vice-président de la Commission éducation et culture)

La Commission permanente :

1. Anna RURKA, Présidente de la Conférence des OING, a ouvert la réunion

2. **a adopté** l'ordre du jour avec quelques modifications, notamment sur les modifications à apporter à la version anglaise (cf. échanges sur les terminologies ci-après) et report de certains points à une date ultérieure (cf. ci-dessous)
3. **a adopté** le [carnet de bord de la réunion du 9 octobre 2017](#) avec les modifications suivantes :
 - point 2 : abstention de Miguel Cabral de Pinho en raison de son absence à une partie de la réunion ;
 - point 5: proposition de reformulation suivante: Le site web de la Conférence des OING n'offre pas la possibilité de s'abonner aux flux RSS lorsque le site web est mis à jour" (car le fil RSS du site du Conseil de l'Europe fonctionne, mais il n'est pas actif sur le site de la Conférence) ;
4. **a nommé** Jessica Chamba Rapporteuse de la réunion
5. **a entendu** Nicolae-Daniel Popescu, Chef du Service de la gouvernance démocratique, qui appelle les OING à se concentrer sur les activités qui peuvent avoir un impact, des actions, à montrer la valeur ajoutée de la Conférence des OING par rapport aux autres organes du Conseil de l'Europe.

M. Popescu :

 - Encourage les ONG à prendre la parole lors des réunions lorsque cela est pertinent ;
 - Souhaite être alerté lorsque la Conférence identifie des situations dans lesquelles elle aurait des points de vue ou des analyses divergentes de celles des autres organes du Conseil de l'Europe ;
 - Incite la Conférence à avoir une réflexion sur ses perspectives et le rôle qu'elle souhaite jouer dans les années à venir.
6. **a entendu** Jane Crozier présenter les réponses définitives données par toutes les instances du Conseil de l'Europe aux demandes de statut d'OING datant de 2016
 - ACCESS : au stade final, le statut lui a été refusé. L'OING était dans la catégorie « proposée », mais est passée à la catégorie « refusée » car les structures de gouvernance et de gestion sont trop étroitement liées au CoE ;
 - European Deaf Blind Network est maintenue dans la catégorie « rejetée » car elle n'a pas assez d'activités en lien avec le Conseil de l'Europe ;
 - DATUB : le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe a considéré que cette OING devrait avoir le statut participatif.
 - Les OING seront informées du résultat concernant leur demande de statut au cours de la semaine de session. Celles dont le statut participatif sera reconnu avant les élections qui auront lieu pendant la session, pourront y participer.
7. **a pris note** des nouvelles modalités d'accueil des nouveaux représentants, dont le badge « ask me », que les membres de la Commission permanente sont invités à porter pour se rendre visibles et pouvoir être sollicités.
8. **a proposé** de raccourcir et de limiter le projet de résolution quant à l'utilisation de l'appellation « droits humains » en français (human rights en anglais) par la Commission dont l'appellation est actuellement « Commission droits de l'homme » (fr) et dans les documents élaborés par la Conférence des OING à l'exposé des motifs et à

l'information du Comité des Ministres du changement d'appellation au sein de la Conférence des OING

- **a décidé**, par conséquent, d'abandonner le projet de recommandation pour le Comité des Ministres sur le même sujet

9. Préparation de la réunion de la Conférence des OING des 24 et 26 janvier :

9.1 Les membres de la Commission permanente ne parlant pas français n'ont pas pu lire le **rapport d'activité 2017** qui n'a pas encore pu être traduit en anglais

- **a décidé** que le rapport d'activité sera présenté à la Conférence lors de sa réunion plénière le mercredi 24 janvier après intégration d'une modification proposée par Thierry Mathieu dans le paragraphe 2.2 : « Un groupe de travail a été initié dont la parité a été acceptée sur proposition de la Conférence des OING »

9.2 **a entendu** Jessica Chamba présenter l'évaluation du plan d'action

- a décidé d'intégrer les critères d'évaluation dans le futur plan d'action de la Conférence des OING

9.3 **a adopté** le rapport final du groupe ad-hoc sur la représentativité de la Conférence des OING (Anne KRAUS, Didier SCHRETTTER, Karl DONERT, Miguel CABRAL) avec deux modifications : sous le point « Conclusions » ajouter « Leurs contributions bénévoles aux activités du Conseil de l'Europe devraient être valorisées » et sous le point « Communication » supprimer la référence au rapport de Didier Schretter.

La Présidente demande à chaque membre de la Commission permanente d'estimer ses frais liés à sa présence aux réunions (que ces frais soient ou non pris en charge par son ONG) afin d'avoir une meilleure connaissance globale de ces frais et qu'ils puissent être intégrés dans les coûts globaux.

9.4 **a adopté** la recommandation relative à la proclamation du socle européen des droits sociaux proposée par le Comité de coordination pour le processus de Turin après intégration de modifications pour proposition à l'adoption par la Conférence lors de sa réunion plénière.

9.5 **Elections** : rapport du Comité vérification et litige, déroulé des élections (Salomon LEVY)

- cas de Jean-Michel CAUDRON et Abdelaziz SARET => les deux candidatures ont été présentées par la même organisation (FMDO) et ont été, toutes deux, invalidées par le Comité vérification et litige ;
- Les autres candidatures ont été validées ;
- Les élections seront présidées par Antonina DASHKINA, Vice-présidente de la Conférence, pendant le temps durant lequel aura lieu l'élection du/de la Président/e.

9.6 Point d'information sur les réunions plénières : Code de conduite, échange de vues avec le/la Commissaire aux droits de l'homme nouvellement élu/e, rapports sur la visite en [Estonie](#) et en [Serbie](#)

- Le travail sur le code de conduite nécessitera sans doute une révision du règlement → il faut anticiper ces évolutions pour pouvoir faire une révision

cohérente et homogène du règlement et non des révisions régulières et successives.

9.7 Point d'information sur les réunions des commissions thématiques et des groupes de travail transversaux par les présidents des commissions thématiques

- Comme convenu lors du séminaire d'octobre 2017, chaque commission prend en charge la coordination d'un groupe transversal. Cette organisation entre commissions sera présentée aux participants à la réunion de consultation sur les feuilles de route ;
- Le temps informel et interactif (*market place*) pourrait être systématiquement consacré aux thèmes transversaux afin que ces échanges soient une base de ressources pour les travaux des groupes transversaux ;
- Souhait que l'égalité soit intégrée dans les groupes transversaux et rappel que les commissions peuvent interpeler l'experte égalité autant que nécessaire. Il est important que les commissions intègrent bien la thématique de l'égalité dans leur programme de travail.

9.8 Point d'information sur les événements et débats organisés pendant la session (*side event* sur les Défenseurs des droits de l'homme, débat relatif aux droits des personnes LGBTI, *Market place* sur la société numérique, dîner de la Conférence des OING)

- Les organisations participant au *market place* sont sur la page web de la conférence afin de nourrir le travail de chaque commission.
- Il y a aussi une invitation spécifique aux fonctionnaires du Conseil de l'Europe sur l'intranet pour venir à cet événement.

10. Communication au sein et de la Conférence des OING: domaine, adresses e-mail des élus, outil « *gotomeeting* » pour les échanges intermédiaires.

- Proposition de stratégie de communication et d'utilisation d'outils informatiques reçue par courriel et distribuée ce jour;
- **reporte** ce point au vendredi 26 janvier afin que chacun puisse prendre connaissance des propositions.

11. *Reporting* au sein et vers la Commission permanente

- **souhaite** avoir un rapport court des représentants de la Conférence des OING aux comités intergouvernementaux et autres événements (tentatives de fiches de synthèse infructueuses jusqu'à présent...)
- **propose** de ne pas rembourser les frais de déplacement des représentants de la Conférence qui n'envoient pas leur rapport.

12. **a adopté** le mandat de la cellule de veille sur la migration avec l'appellation en anglais : *taskforce on migration*

13. **a remercié** Anne KRAUS pour son [rapport sur la réunion du groupe consultatif de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union](#)

Anne KRAUS formule le vœu que les réunions de la Commission permanente puissent être plus longues à l'avenir afin de permettre un échange d'idées plus substantiel.